

Autour de la mare

Devenir passeur de mare

Formateur : Guillaume Denonne
Organisateur : GAL ESEM





Qu'est-ce qu'une mare?

- Une mare est une étendue d'eau (pérenne ou non, naturelle ou non), de faible importance (moins de 0,5 ha mais ce chiffre varie selon les sources) et de faible profondeur.
- Étang (la différence entre un petit étang et une grande mare n'est pas claire)
- Lac: berges plus raides et profondeur suffisante pour avoir une différence significative de température avec la surface.



Trames verte et bleue? Réseau écologique

- Concept d'aménagement du territoire

<http://biodiversite.wallonie.be/fr/le-reseau-ecologique.includehtml?IDC=3650>

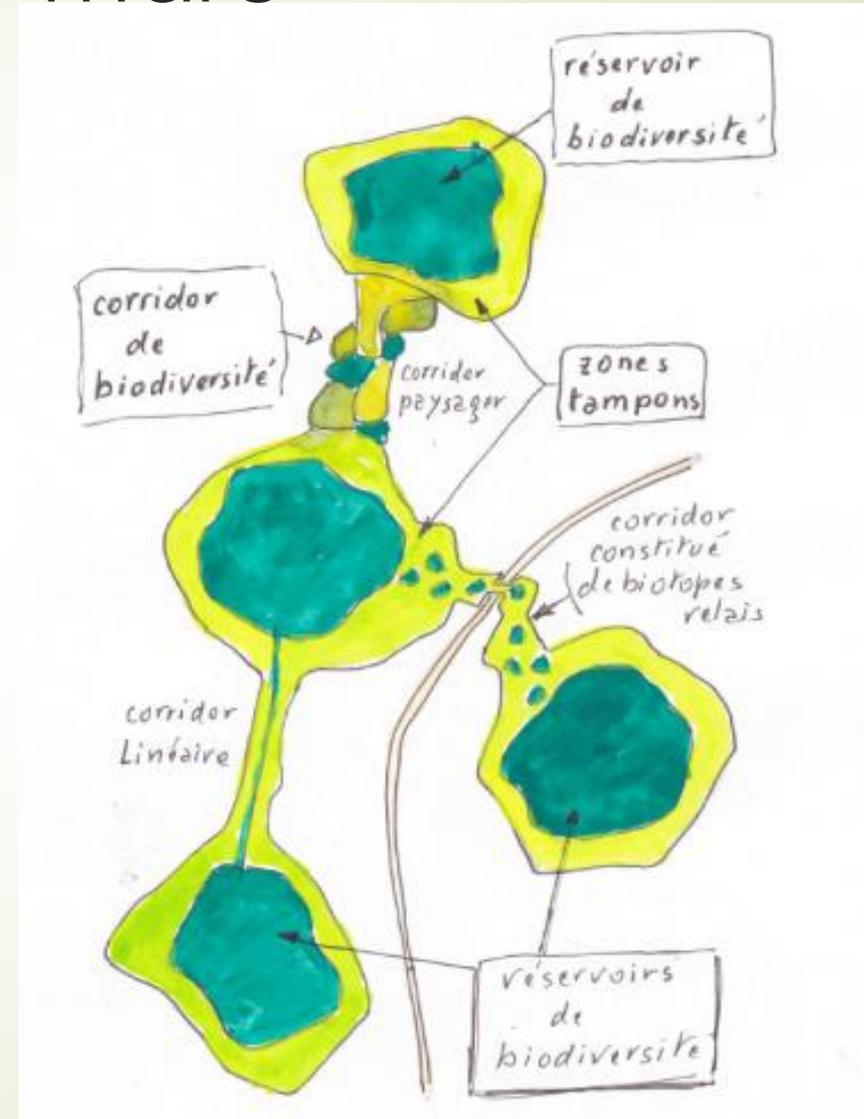


Intérêt écologique de la mare

- L'écosystème de la mare est un ilots de biodiversité et représente une maille importante du réseau écologique et rend des services écosystémiques. (Espèces prédatrices de ravageurs, régulation hydrique, dépollution,...)
- Elle a un rôle de connectivité entre les habitats d'eau douce et est donc un relai dans la dispersion, la migration et le brassage génétique des espèces.
- Point d'eau nécessaire pour beaucoup d'espèces (oiseaux, abeilles,...)

Le réseau de mare

- En plus de son intérêt écologique propre, une mare a un rôle important dans le réseau de mare et chaque mare renforce ce réseau.





Créer une mare avec ou sans bâche?

- Si le terrain est humide toute l'année (avec végétation typique de zone humide), effectuer un carottage pour vérifier l'imperméabilité du sol (argile bleue). Il est possible alors de se passer d'une bâche.

Créer une mare bâchée

- Imaginer son projet en tenant compte du budget (il vaut mieux réduire la taille que d'utiliser des mauvais matériaux).
- Creusement du trou et modelage du profil
- Mise en place du grillage et/ou stabilisé
- Mise en place du géotextile
- Installation de la bâche remplir au moins en partie afin de bien la mettre en place.
- Lorsque la mare est remplie depuis au moins plusieurs semaines, recouvrir le bord de la bâches et aménager le pourtour.
- Planter fin du printemps



législation

- ▶ **Permis d'urbanisme** (renseigner vous auprès du service urbanisme de votre commune)

Le *CWATUP* prévoyait une dérogation au permis d'urbanisme pour des mares de moins de 15m² dans les jardins et cours.

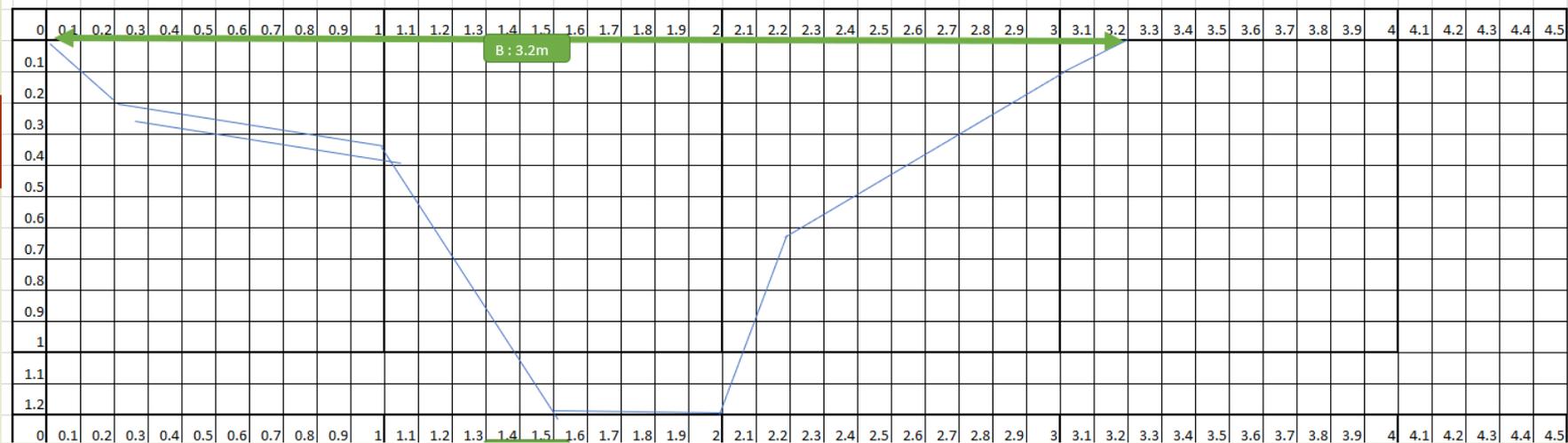
Le *CoDT* (Code de Développement Territorial) est plus souple et autorise **sans permis une mare d'une superficie inférieure ou égale à 75m²** (une seule mare par propriété) à plus de 3 m des limites mitoyennes.

- ▶ **Permis de captation et rejet si la mare est reliée à cours d'eau.** Ce permis est à demander à la Direction des voies navigables ou des voies non-navigables en fonction de la catégorie du cours d'eau.



Avant de commencer

- ▶ Choisir son emplacement
Placer votre mare sous un arbre implique plus d'entretien par la gestion des feuilles mortes.
Sécurité: si vous avez de jeunes enfants ou que la mare est en libre accès à proximité d'un lieu fréquenté par des enfants (école, salle de fête, maison de village,...) la mare peut être sécurisée par une clôture (mais en veillant à ce qu'elle reste accessible à la faune (batraciens, hérissons,...)
écoulement des eaux soyez prudent si votre mare est en contre-haut d'habitation surtout si elle est de grande surface.
- ▶ Faire un plan précis et prévoir ses achats
Stabilisé, grillage, feutre et bâches
- ▶ Calcul des dimensions de la bâche:
Longueur + 2X profondeur max + 2x 50 cm
(50cm minimum pour éviter les mauvaises surprises)



- $3,2+1,2*2+0,5*2$
- $4,5+1,2*2+0,5*2+0,5*2$ (comme deux zones de profondeurs séparées par une remontée, il faut en tenir compte lors du calcul)



Quel profil pour une mare?

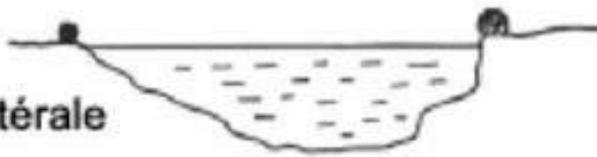
► Profondeur :

avoir une zone de **minimum 80 cm** et **idéalement 120cm** permet une hibernation des animaux. Mais ça ne veut pas dire qu'une mare moins profonde est interdite.

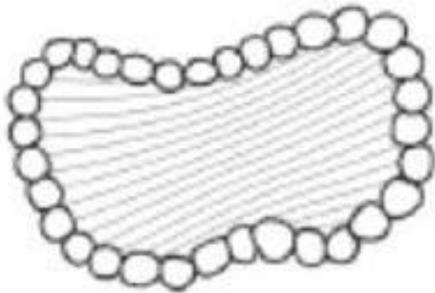
► Profil:

il est impératif d'avoir une partie des berges en pente douce* (sur minimum 10% de la circonférence). (idéalement celle exposé au sud). Une pente* globale de 30° est idéale. Si votre mare est trop petite, soyez vigilant sur le haut de la pente.

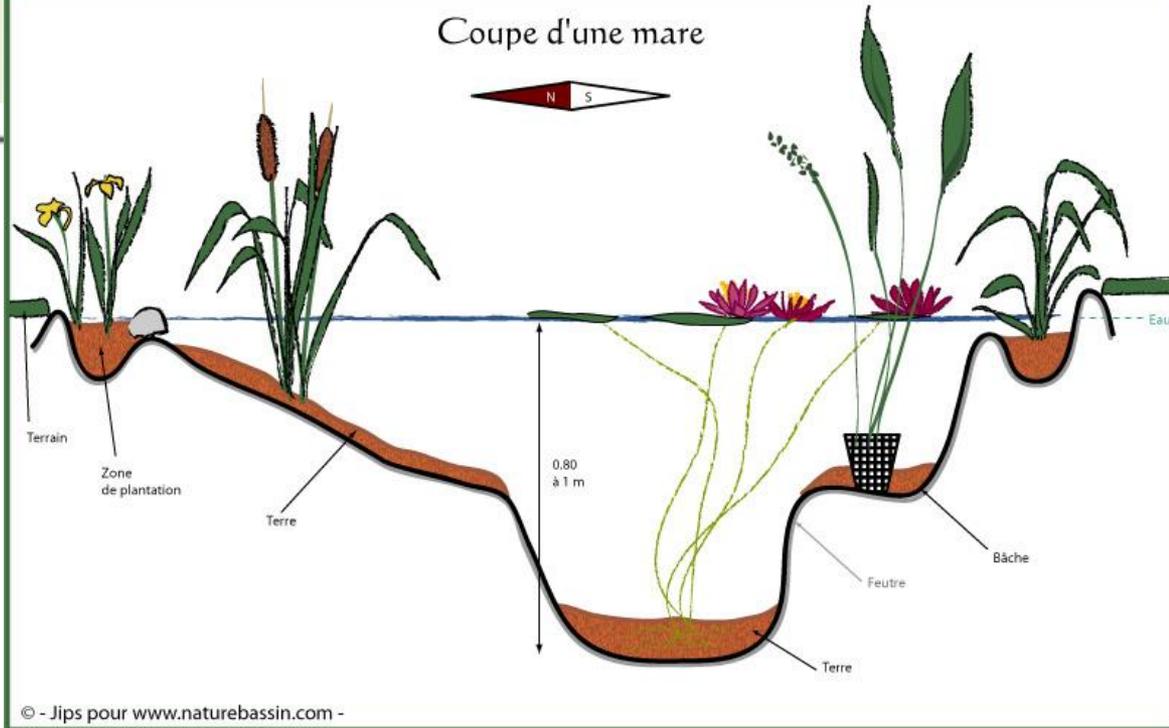
vue latérale



vue du dessus



Coupe d'une mare

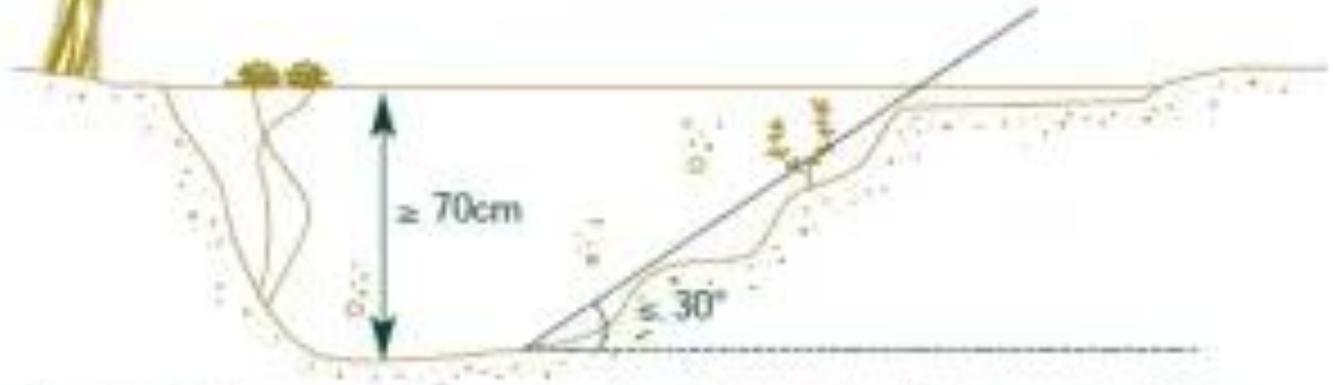


© - Jips pour www.naturebassin.com -

SUD

NORD

Créer la berge en pente douce à l'extrémité nord de votre mare, elle sera ainsi plus ensoleillée.



La plupart des organismes recherchent des fonds suffisamment éclairés par le soleil : entre 70 cm et 120 cm.



Étanchéité et protection

- Une bâche en EPDM est plus résistante que le pvc.
- Un grillage à petites mailles plastifié protège des rongeurs.
- Du stabilisé permet de protéger des rongeurs et des racines
- Juste avant la bâche, le géotextile permet de la protéger contre les petits cailloux.



Peupler sa mare

- Veiller à ne planter que des plantes indigènes (liste réalisée par le CR Escout-Lys en annexe)
- Ne pas introduire de plantes exotiques
- Vous pouvez amener un peu d'eau d'une autre mare
- Si vous souhaitez des batraciens, réalisez des aménagements en leur faveur. Mais ne pratiquez aucune introduction (c'est risqué et toutes les espèces sont protégées)



Liste non exhaustive de plantes exotiques à bannir

- Myriophylle du Brésil, Myriophylle hétérophylle, Elodée de Nuttall, Elodée du Canada (acceptée par la Région wallonne mais déconseillée par certains acteurs), Jacynth d'eau, Hydrocotyle fausse renoncule, Jussie

<http://biodiversite.wallonie.be/fr/especes-preoccupantes-pour-l-union.html?IDC=6022>

L'écosystème de la mare





Plantes

- Plantation fin de printemps et été
- Des plantes indigènes: oui, mais où les trouver?

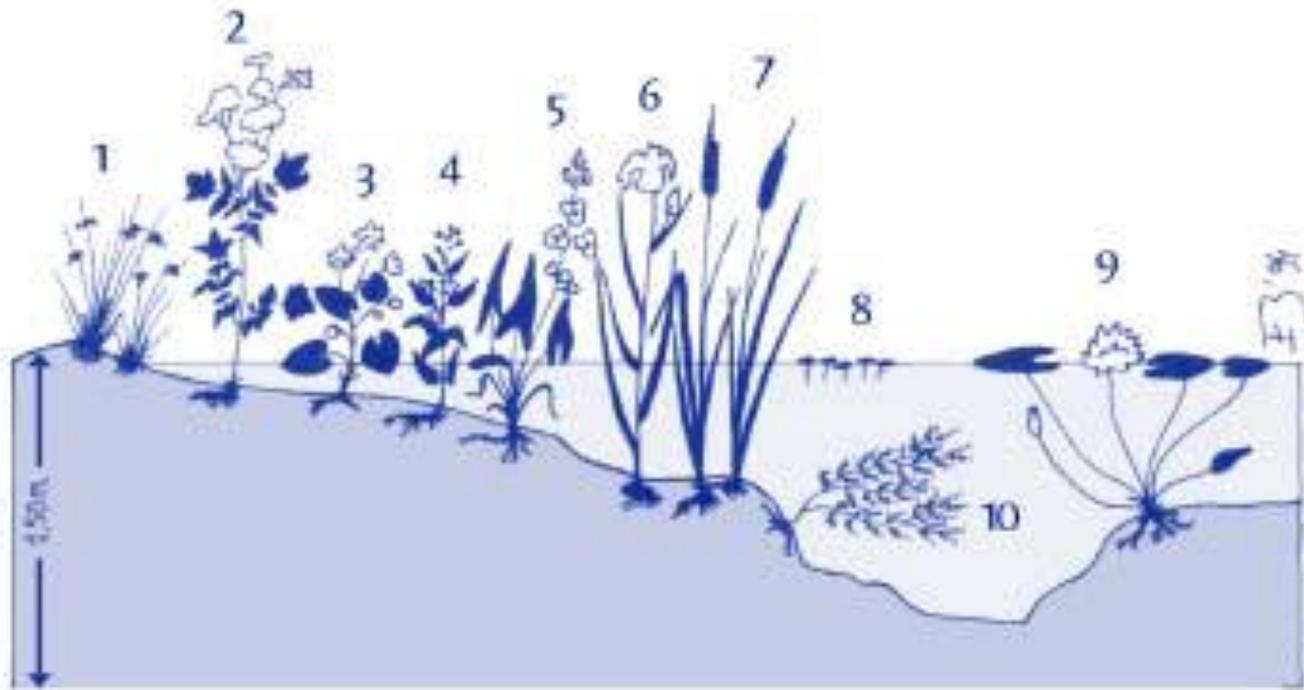
Ne pas aller les « voler » dans la nature.

Via un contrat de rivière, éventuellement chez un conservateur de réserve (lors de gestion), bourse de plantes sauvages (vérifier de ne pas introduire de plantes invasives)

Voici une liste (non-exhaustive de pépinières:

<https://reseaunature.natagora.be/index.php?id=1986>

- Mais quelles plantes?



- **Plantes des berges et des rives marécageuses :** (1) Jonc épars, (2) Reine-des-Prés, (3) Populage des marais, (4) Lysimaque vulgaire.
- **Plantes semi-aquatiques :** (5) Sagittaire, (6) Iris jaune, (7) Massette.
- **Plantes flottantes :** (8) Lentille d'eau (attention il faut la gérer), (9) Nénuphar blanc.
- **Plantes submergées :** (10) Myriophylle en épi

Les macro-invertébrés



L'aselle



Le Notonecte



à votre avis?

Lien vers une animation sur la mare et ses occupants : [« Qui mange sui à la mare ? »](#)

Les batraciens

- Les mares sont des lieux de reproduction essentiels pour de nombreux batraciens



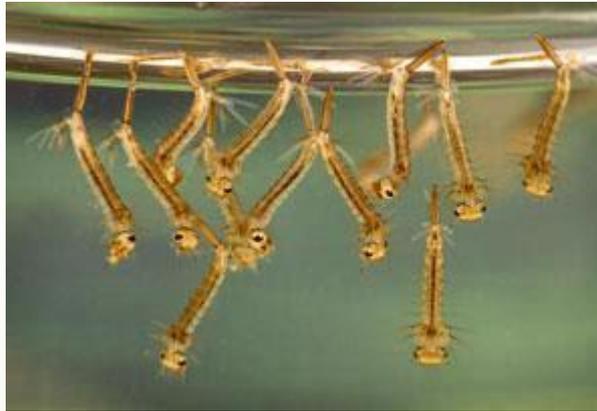
Autour de la mare

- Tas de pierre et de bois
- Laisser des zones d'herbes hautes à proximité de la mare
- Rendre les berges naturelles. Recouvrir les rabats avec de la terre et laisser la végétation



Maladies de jeunesse

- La prolifération des moustiques peut survenir la première année le temps que l'équilibre se mette en place.



- Une prolifération d'algues peut aussi se produire.

Entretien

- Naturellement, les mares ont tendance à se refermer et s'atterrir.

Pour ralentir le phénomène, vous pouvez tailler et réduire les plantes qui prennent trop de place, mettre un filet au dessus en automne, enlever les feuilles mortes,...

Il faut aussi après plusieurs années, « nettoyer » un peu la mare. Réaliser le travail en septembre ou octobre si possible quand il fait doux et humide et toujours hors gel.

- En cas de fuite, il est possible de réparer la bâche en faisant une « rustine » (ex: https://www.youtube.com/watch?v=24Yn8pJYg9A&ab_channel=heldervijveren) Possible aussi avec un morceau d'EPDM et une colle spécifique.



Liens utiles

- <https://reseaunature.natagora.be/index.php?id=4472>
- http://environnement.wallonie.be/publi/education/creer_mare.pdf
- <https://www.agrature.be/pdf/agrature4.pdf>
- <https://mares.natagora.be/>
- https://reseaunature.natagora.be/fileadmin/Nature_a_u_Jardin/Fiche_conseil/fiche_NATAGORA_NAJ_mare_BIL_080509.pdf
- https://reseaunature.natagora.be/fileadmin/Nature_a_u_Jardin/Fiche_conseil/fiche_NATAGORA_NAJ_liste_plantes_mare_BIL_080509.pdf
- <http://www.crescautlys.be/wp-content/uploads/2017/09/grille-determination-macro-nouvelle-version-dessins-libre-droit.pdf>